



**Vous recherchez un environnement de travail convivial, stable et sécuritaire ? Vous voulez travailler pour une grande ville de 57 297 citoyens et dans une équipe à dimension humaine ? La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.**

# **DEVEENEZ**

# **CHEF PLANIFICATION ET**

# **GESTION DES ACTIFS**

## **AU SERVICE DU GÉNIE**

### **Concours 22-102**

Sous l'autorité du directeur du Service du génie, le titulaire est responsable de planifier, coordonner et superviser les études de modélisation des réseaux et développer la connaissance des infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de voirie. À ce titre, il élabore les stratégies en vue d'optimiser les investissements en infrastructures dans une optique de gestion et maintien des actifs sous sa gouverne, incluant la préparation des plans d'intervention, des inventaires, des relevés d'état et des inspections, les planifications quinquennales et décennales en découlant, ainsi que le développement des outils d'aide à la décision.

Appuyé par l'équipe de techniciens en génie civil de la Ville et de consultants externes, il est responsable de la production des différents plans, rapports et suivis soumis aux ministères provinciaux, notamment en matière de production et de distribution d'eau potable et de gestion d'eaux usées.

De plus, il est responsable de l'établissement de protocoles d'entente pour le prolongement des infrastructures municipales pour les projets de développement résidentiel, commercial ou industriel.



### **Principales fonctions**

- Assure la mise à jour du plan d'intervention (PI) pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées ;
- Assure la mise à jour du plan de gestion des débordements de la Ville ;
- Assure la production du bilan de l'eau conformément à la stratégie québécoise d'économie d'eau potable ;
- Coordonne l'entrée de données, les avis au ministre et la production des rapports annuels relatifs au suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées ;
- Coordonne les travaux de simulation sur différents logiciels tels AquaGEO, SWMM etc. ;



- Coordonne le travail exécuté par des firmes de génie-conseil externes pour différents mandats relevant de son service ;
- Assure le suivi du volet des infrastructures municipales dans les projets de développement résidentiel, commercial et industriel, en collaboration avec les différents services de la Ville, dont notamment le Service de l'urbanisme et de l'environnement et le Service des travaux publics ;
- Participe aux discussions avec les promoteurs et leurs mandataires pour l'établissement des protocoles d'entente Promoteurs/Ville en s'assurant du respect des intérêts de la Ville ;
- Vérifie et approuve les plans, les devis et les estimations présentés par les firmes d'ingénieurs-conseils mandatés par des promoteurs pour la réalisation des travaux d'ouverture de rue. En collaboration avec les autres services de la Ville, il prépare des projets de protocoles d'entente Promoteur/Ville à être analysés lors des comités interservices ;
- Produit et présente des rapports de recommandation au conseil municipal en vue de l'approbation de protocoles d'entente Promoteur/Ville ou tout autre sujet relevant de son service ;
- Anime et supervise les réunions de chantier des travaux d'ouverture de rues exécutés par les entrepreneurs retenus par les promoteurs ;
- Prépare des demandes d'autorisation auprès de divers ministères, services d'utilités publiques ou organismes concernés ;
- Peut être appelé à préparer les plans et devis de travaux liés aux travaux de réfection ou de construction de pavages, trottoirs et bordures ;
- Peut être appelé à participer à la conception et à la réalisation de tout projet planifié par la municipalité ;
- Produit des estimations de coûts pour différents projets de construction ou réfection d'infrastructures municipales d'aqueduc, d'égouts et de voirie ;
- Assure la mise à jour du devis type de la Ville pour les travaux d'infrastructures municipales d'aqueduc et d'égouts ;
- Assure l'actualisation des procédures, méthodes, normes et politiques en vigueur dans son champ d'activité ;
- Participe à l'élaboration des prévisions budgétaires (budget et plan triennal d'immobilisations), contrôle et administre les dépenses et les sommes allouées à la réalisation des projets ;
- Remplace, au besoin, le chef de projets ;
- Effectue toute autre tâche que lui confie son supérieur hiérarchique.



## Exigences du poste

- Détenir un diplôme en génie civil d'une université reconnue et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) ;
- Expérience minimale de cinq (5) ans dans le domaine du génie municipal ;
- Connaissances en géomatique, Autocad ainsi que sur les logiciels de la suite Office ;
- Expérience en conception hydraulique des réseaux d'égout et d'aqueduc et conception des chaussées constitue un atout ;
- Un bon leadership, une grande écoute, une capacité à travailler en équipe et de rallier les gens à un objectif commun jusqu'à sa réalisation ;
- Innovateur, imaginatif, capable de créer de nouvelles façons de faire et de gérer plusieurs projets de façon simultanée ;
- Idéologie orientée sur le bien-être de l'organisation en général.



## Rémunération

L'échelle salariale associée à ce poste varie de **94 115 \$ à 110 724 \$** et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.



## Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 21 mars 2022 en mentionnant le numéro de concours 22-102,**

par courriel [ressources-humaines@st-hyacinthe.ca](mailto:ressources-humaines@st-hyacinthe.ca)

ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines  
Ville de Saint-Hyacinthe  
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

**Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.**